

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- ◇ Organiser et gérer une évacuation rapide.
- ◇ Connaître le signal d'alarme, les cheminements, les points de rassemblement et la conduite à tenir pour évacuer l'ensemble du personnel.
- ◇ Connaître les missions des différents acteurs dans la procédure d'évacuation et les consignes d'évacuation.
- ◇ Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement.

PROGRAMME

1- Formation des guides files et serres filles

Rappel sur les notions du feu
Les causes et effets d'un incendie
Le triangle de feu
Les modes de propagation
Le danger des fumées
Les missions des différents acteurs
Rôle du Guide-file
Rôle du Serre-file
Rôle du responsable d'évacuation
Les consignes d'évacuation
Les techniques d'évacuation
Le cas particulier de l'évacuation des personnes à mobilité réduite
L'extraction d'une victime
La notion de prévention incendie
L'alerte
Les consignes générales et particulières
Le balisage
Le matériel de sécurité incendie
La notion de prévention incendie

2- Exercice d'évacuation

Visite du site
Reconnaissance des cheminements
Lecture de plan
Mise en pratique des différents acteurs de l'évacuation
Validation des consignes de sécurité et particulières
Exercice d'évacuation
Débriefing
Enregistrement de l'exercice dans le registre de sécurité

Modalités pédagogiques :

- ◇ Exposé.
- ◇ Exercices pratiques.
- ◇ Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations, mises en situations et jeux pédagogiques.
- ◇ Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation.

Suivi de la formation :

Feuille de présence émarginée par demi-journée.

Modalité d'évaluation :

Questionnaire en fin de formation.

Moyens pédagogiques :

La réalisation de ce module de formation nécessite un accès dans vos locaux permettant la réalisation d'un exercice d'évacuation. Celui-ci doit être réalisée régulièrement afin que les principaux acteurs de l'évacuation (guide-file et serre-file) conservent les automatismes qui leur permettront d'être efficaces en cas de besoin. Dans les entreprises d'au moins 50 salariés, l'exercice d'évacuation doit être réalisé au moins tous les 6 mois.

Modalités et délais d'accès :

Délai de réponse à la demande de devis : 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire.

Durée estimée de la formation : 3h30.

Composition du groupe : De 2 à 12 personnes.

Pré-requis : avoir suivi la formation évacuation.

Public : Tous les salariés.

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en œuvre.

Organisation de la formation : intra en présentiel (dans vos locaux).